



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-septième session

Quito (Équateur), 28 mars - 1^{er} avril 2022

Ordre du jour provisoire annoté

Réunion des hauts fonctionnaires (28-29 mars 2022)

- 1) Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
 1. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales
- 3) Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable – Première partie¹

Ce point de l'ordre du jour a pour objet de présenter et d'analyser les principaux résultats obtenus par la FAO en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours de la période biennale 2020-2021, et d'établir les priorités pour le prochain exercice biennal. Les participants à la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont demandé que l'Organisation concentre les travaux qu'elle mène dans la région sur le secteur agroalimentaire et la nutrition, les populations rurales et le développement durable, tout en donnant la priorité à la prise en compte des questions de genre, à l'inclusion des peuples autochtones, des personnes d'ascendance africaine et des jeunes et à la résilience.

La FAO a donné suite aux recommandations issues de la trente-sixième session de la Conférence régionale et a obtenu des résultats notables dans les domaines suivants: i) appui aux mesures et aux investissements visant à créer des systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, en s'attachant à accroître l'approvisionnement alimentaire et l'accès physique à une alimentation saine, ainsi qu'en promouvant l'accès économique, la diffusion d'informations et les habitudes de consommation en faveur d'une alimentation plus nutritive; ii) promotion de la croissance économique et d'une

¹ Document LARC/22/3 – Résultats de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes – 2020-2021.

production durable et résiliente, assorties de mesures d'inclusion sociale pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim dans les territoires en retard, en mettant l'accent sur l'inclusion productive et économique et la création de nouveaux débouchés dans les territoires ruraux; et iii) renforcement de la résilience face aux crises et de la durabilité des systèmes agroalimentaires, ainsi que des producteurs, des communautés et des écosystèmes terrestres et marins. La FAO a également aidé efficacement les Membres à accéder à un financement pour faire face aux défis environnementaux et aux défis du changement climatique dans le secteur rural.

II. Questions relatives au programme et au budget

4) Résultats régionaux, priorités, les quatre améliorations et les objectifs de développement durable – Seconde partie²

Ce point de l'ordre de jour porte sur la transposition au niveau local du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031 compte tenu des conditions, besoins et priorités spécifiques des Membres de la région, pour la période biennale 2022-2023. Les priorités proposées sont établies à la lumière du Cadre stratégique susmentionné, du Plan à moyen terme pour 2022-2025 et des cadres de programmation par pays (CPP) et visent à aider les pays à rendre les systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, en vue d'obtenir des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. La contribution des systèmes agroalimentaires au relèvement socioéconomique de la région après les effets de la pandémie de covid-19 est également au centre des préoccupations.

Les priorités sont par ailleurs liées aux recommandations formulées à la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les thèmes suivants: «Des systèmes alimentaires durables pour fournir à tous des aliments sains», «Main dans la main vers des sociétés rurales prospères et inclusives» et «Une agriculture durable et résiliente».

5) Informations actualisées sur l'élaboration de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

Informations actualisées sur l'élaboration de la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et présentation de ses grandes lignes et de sa feuille de route.

6) Informations actualisées sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique

L'état d'avancement de l'élaboration de la nouvelle Stratégie de la FAO relative au changement climatique, qui constitue un élément clé de l'orientation du programme de travail de l'Organisation dans la région, sera présenté aux Membres pour que ceux-ci fassent part de leurs observations.

III. Autres questions

7) Programme de travail pluriannuel 2022-2025 de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

8) Adoption du rapport de la Réunion des hauts fonctionnaires

² Document LARC/22/2 – Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO.

Session ministérielle (30 mars - 1^{er} avril 2022)

- 9) **Déclaration du Directeur général**
- 10) **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
- 11) **Déclaration du Président de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes**
- 12) **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
- 13) **Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile**
- 14) **Déclaration du porte-parole du secteur privé**
- 15) **Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim**
- 16) **Déclaration du porte-parole du Comité scientifique et académique**

Séances thématiques

Partage des innovations nationales pour des améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie

Les séances thématiques ont pour but de permettre aux Membres de faire part de leurs expériences et des processus et innovations en cours pour montrer comment la région fait face au défi de la transformation des systèmes agroalimentaires, en fonction de la situation dans chaque pays et sous-région. Bien que chacune soit consacrée à une seule amélioration, ces séances intègrent des solutions innovantes qui contribuent aux *quatre améliorations* de manière transversale.

17) Amélioration en matière de production: petites exploitations familiales et petites et moyennes entreprises (PME) novatrices dans le secteur agroalimentaire

Lors de cette séance, les Membres sont invités à présenter des innovations (institutionnelles, technologiques, sociales, opérationnelles, etc.) qui ont eu une incidence sur la productivité des agriculteurs familiaux et des PME et sur leur participation aux chaînes de valeur et leur accès aux marchés.

18) Amélioration en matière de nutrition: innovations au service d'une alimentation saine pour tous

Lors de cette séance, les Membres sont invités à présenter des innovations (institutionnelles, technologiques, sociales, opérationnelles, etc.) qui ont permis d'accroître l'accès physique et économique à des aliments variés, sains et nutritifs, et la consommation de tels aliments, et qui ont ainsi amélioré l'efficacité et l'inclusivité des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

19) Amélioration en matière d'environnement: innovations en faveur de systèmes agroalimentaires qui contribuent à atténuer le changement climatique et sont adaptés à ses effets

Lors de cette séance, les Membres sont invités à présenter des innovations (institutionnelles, technologiques, sociales, opérationnelles, etc.) qui ont eu une incidence sur l'adaptation des systèmes

agroalimentaires au changement climatique, l'atténuation du changement climatique et le renforcement de la résilience des agriculteurs familiaux et des PME face au changement climatique.

20) Amélioration en matière de conditions de vie: innovations visant à promouvoir une transformation rurale inclusive et à réduire la pauvreté rurale et les inégalités

L'amélioration en matière de conditions de vie vise à promouvoir une transformation rurale inclusive en réduisant les inégalités (entre zones urbaines et zones rurales, pays riches et pays pauvres, hommes et femmes). Lors de cette séance, les Membres sont invités à présenter des innovations (institutionnelles, technologiques, sociales, opérationnelles, etc.) qui ont eu une incidence sur la réduction de la pauvreté rurale et des inégalités, ou sur l'augmentation des possibilités économiques offertes aux populations rurales et à leurs organisations et/ou entreprises.

21) Résumé des recommandations des commissions régionales

Les conclusions et les recommandations des commissions régionales d'Amérique latine et des Caraïbes seront examinées en ce qui concerne: i) les questions relatives aux politiques et aux réglementations et ii) les questions relatives au programme et au budget. Les commissions régionales sont les suivantes: la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC), la Commission de la petite pêche, de la pêche artisanale et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPPESAALC) et le Groupe de travail FAO/OEA-CIE/IICA sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Autres questions

22) Questions diverses

23) Date et lieu de la trente-huitième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Clôture de la Conférence régionale

24) Adoption du rapport de la Conférence régionale

Le projet de rapport de la Conférence régionale sera examiné, débattu puis adopté. Les débats porteront sur les points suivants:

- I. Questions relatives aux politiques et aux réglementations régionales et mondiales
- II. Questions relatives au programme et au budget
- III. Autres questions

Le document sera présenté par le rapporteur.